

Présenté par :

SACS industriels inc.
indBAGS
Emballage - Packaging



Association des producteurs
de fraises et framboises du Québec

Volume 3, numéro 6, septembre 2014

LES NOUVELLES FRAÎCHES

Quoi de neuf dans le secteur des fraises et framboises au Québec?

ACTUALITÉS TRÈS FRAÎCHES

MAIN-D'ŒUVRE ET SYNDICALISATION

Guy Pouliot et Yourianne Plante, respectivement 2^e vice-président et directrice générale de l'APFFQ, étaient présents à l'Assemblée



nationale, le 9 septembre dernier, pour défendre le projet de loi 8 qui vise à protéger les fermes familiales en leur octroyant un traitement particulier en matière de relations de travail.

Par un convainquant témoignage, M. Pouliot a démontré aux membres de la Commission de l'économie et du travail comment le droit de grève, de lockout et les moyens de pression associés à la négociation de conventions collectives pourraient avoir des répercussions désastreuses pour les entreprises agricoles. Le projet de loi s'assure que les fermes qui embauchent au maximum trois employés à plein temps et qui ont recours à des employés saisonniers quelques semaines par année aient un traitement particulier permettant aux producteurs de ne pas être assujettis au mode de syndicalisation conventionnel.

C'est d'une même voix que l'APFFQ, l'Association des producteurs maraîchers du Québec et l'Union des producteurs agricoles ont demandé à l'Assemblée nationale d'adopter ce projet de loi. Il tient compte des particularités de l'industrie agricole et permet aux producteurs de demeurer compétitifs tout en garantissant la survie de centaines de fermes québécoises.

DÉPÉRISSEMENT DES FRAISIÈRES

Le début de la saison 2014 a été des plus difficiles pour les producteurs touchés – de nouveau ou pour la première fois – par les virus responsables du dépérissement des fraisières. Pas moins de 112 membres de l'APFFQ ont répondu au sondage envoyé à cet effet le 7 juillet dernier. Sur l'ensemble des répondants, 89 % ont indiqué avoir constaté des signes de dépérissement dans leurs champs depuis 2011. Les administrateurs de l'APFFQ prendront connaissance des résultats complets du sondage en conseil d'administration cet automne.

RÉMUNÉRATION AU RENDEMENT : APPEL À TOUS!

L'APFFQ a travaillé d'arrache-pied ces dernières années pour conserver la rémunération au rendement des cueilleurs de fraises et de framboises. Aujourd'hui, nous sollicitons votre aide pour remplir une fiche de données sur vos cueilleurs. **Cette étape très simple est cruciale pour préparer l'enquête terrain de la Commission des normes du travail, en 2015, et votre aide est indispensable!** Écrivez à isabellesauriol@upa.qc.ca pour obtenir le formulaire à remplir.

**LES PRODUCTEURS QUI AURONT RÉPONDU ET
TRANSMIS LEURS INFORMATIONS À
L'ASSOCIATION SE VERRONT OFFRIR LE PRIVILÈGE
D'UNE PROMOTION GRATUITE DE LEUR
ENTREPRISE SUR LA PAGE FACEBOOK DE
L'APFFQ!**

+ DE 3200 « J'AIME » À LA SAISON 2015!



UNE NOUVELLE DIRECTRICE GÉNÉRALE À L'APFFQ

Depuis juin dernier, j'ai le grand bonheur d'assurer la direction générale de l'Association des producteurs de fraises et de framboises du Québec. Employée à deux jours par semaine durant la période estivale et à plein temps dès le 14 octobre, la promotion de la saison 2014, les dossiers du dépérissement des fraisières, de la main-d'œuvre et de la rémunération au rendement m'ont bien occupée, alors que les projets à venir m'enthousiasment déjà. J'ai eu la chance de visiter quelques producteurs cet été et ces rencontres ont renforcé ma motivation à travailler avec ardeur et détermination au service de tous les membres de l'APFFQ.

Pour les curieux qui se demandent d'où je viens, je suis une professionnelle des communications et de la gestion de l'environnement qui adore travailler en équipe et motiver les gens. J'ai été chargée du déploiement de la nouvelle structure de la Fédération de la relève agricole du Québec, impliquant la mise sur pied d'une équipe de professionnels au service de la relève à travers la province. Auparavant, je m'affairais à rapprocher les citoyens de leurs aliments avec le projet de serres commerciales sur toits des Fermes Lufa.

Le milieu agricole m'a toujours passionnée et je plonge maintenant dans le monde des fraises et des framboises avec le désir d'apprendre, de contribuer à faire rayonner ce secteur et à le rendre encore plus dynamique.

Au plaisir de vous rencontrer très bientôt!

Yourianne Plante

LES FRAÎCHES DE LA RECHERCHE

ADOPTION DU RÈGLEMENT SUR LE PRÉLÈVEMENT DES EAUX ET LEUR PROTECTION (RPEP)

En juillet dernier, le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, David Heurtel, a annoncé que le RPEP était adopté et remplacerait le Règlement sur le captage des eaux souterraines (RCES) en vigueur depuis juin 2002.

L'Union des producteurs agricoles (UPA) a fait plusieurs représentations afin que ce règlement soit adapté à la réalité agricole. Plusieurs ajustements significatifs ont

ainsi été obtenus par rapport au règlement initial. Dans l'ensemble, cela a permis des gains très satisfaisants pour les producteurs agricoles.

Tout d'abord, le nouveau régime d'autorisation soustrait de l'obligation d'obtenir une autorisation les étangs d'irrigation n'excédant pas six mètres de profondeur, à l'exception de ceux situés dans le bassin versant du Fleuve Saint-Laurent, en amont de Trois-Rivières, et dont le prélèvement est supérieur à 379 000 litres/jour.

De plus, l'obligation de faire réaliser une étude hydrogéologique (pour un prélèvement d'eau souterraine) ou hydrologique (pour un prélèvement d'eau de surface) a été retirée. Un document signé par un professionnel devra plutôt être produit afin de transmettre certaines informations à propos du prélèvement d'eau.

Une directive administrative sera de plus élaborée par le ministère pour préciser la nature des informations à fournir. Selon ce qui a été convenu, seul le prélèvement d'un très gros volume d'eau dans un milieu à risque pour les conflits d'usage pourrait requérir une étude détaillée (hydrogéologique ou hydrologique).

Enfin, des dispositions ont été prises en vue d'indemniser les producteurs visés par des restrictions au regard des activités agricoles à l'intérieur des différentes aires de protection des ouvrages de captage d'eau des municipalités.

Notons que certaines modalités restent à définir pour ce règlement, mais l'UPA collaborera à l'élaboration des directives qui restent à travailler.

Pour de plus amples informations sur le règlement : <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/prelevements/reglement-prelevement-protection/index.htm#nouveau>.

NOUVEAUTÉS PHYTOPROTECTION

Visitez la section « Phytoprotection » du site Internet du CQH : <http://www.cqh.ca/phytosanitaire/prioritees>. Vous y retrouverez deux volets, soit *Priorités* et *Homologations*.

Dans le volet « Priorités », vous retrouverez la liste des priorités provinciales identifiées lors des rencontres de priorisation des organismes nuisibles et des besoins en

pesticides à usages limités pour les différents groupes de travail. De plus, s'y trouvent les listes de priorités nationales sélectionnées lors des *Ateliers canadiens de priorisation des biopesticides et des pesticides à usage limité* des dernières années.

Dans le volet « Homologations », vous retrouverez la liste des nouveaux produits et usages approuvés, et ce, par culture. Cliquez sur les liens pour les framboises et les fraises! Vous trouverez également dans ce volet la liste des homologations d'urgence accordées pour la saison en cours au Québec.

LA CAPSULE



Toujours dans l'optique de mieux vous servir, Sacs industriels Inc. vous invite à visiter sa nouvelle boutique en ligne Packagingsolution.ca. Agréable, rapide et pratique, vous-y découvrirez des centaines de produits en un seul clic!

REVUE DE PRESSE – MÉDIAS HORS QUÉBEC :

- ✓ Un système de surveillance des conditions qui fait augmenter les profits pour les producteurs et réduire les applications de fongicides dans la fraise : <http://www.agannex.com/production/strawberry-monitoring-system-could-add-profit>
- ✓ Une étude démontre que des baies peuvent stimuler l'anti-obésité et aider les gens à perdre du poids : <http://www.news.com.au/lifestyle/food/study-finds-berries-could-stimulate-antiobesity-bacteria-in-gut-and-help-people-lose-weight/story-fneuz8wn-1227032260015>
- ✓ La California Strawberry Commission poursuit ses recherches afin d'améliorer la lutte aux maladies de sol : <http://www.freshplaza.com/article/122198/California-Strawberry-Commission-continues-research-to-improve-soil-borne-diseases>

Pour plus d'articles, consultez le cqh.ca/publications/revue-presse.

LA VELETTE FRAÎCHE DU MOIS



L'automne est à nos portes et de belles semaines de récolte restent encore à venir.

Nous profitons de cette occasion pour remercier chacun de nos clients et partenaires de leur fidélité et de leur confiance.

Avec plus de 75 ans de bons services à son actif, c'est avec fierté que Maritime Paper offre une multitude de produits d'emballage en carton ondulé de qualité supérieure. C'est avec la combinaison de nouvelles technologies, d'expérience et d'une pratique d'affaire responsable que notre clientèle bénéficie d'un produit haut de gamme, à la hauteur de leur entreprise.

Pour en savoir un peu plus, visitez-nous au www.maritimepaper.com.

LA CHRONIQUE DU CONSEILLER

Annabelle Firlej,
PH. D.

Entomologiste, Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA)



La recherche à l'IRDA en lutte intégrée pour la fraise et la framboise : quoi de neuf?

Mise en contexte

En 2013, l'IRDA s'est dotée d'un nouveau centre de recherche à Saint-Bruno-de-Montarville. On y retrouve des laboratoires de même qu'une terre certifiée biologique d'une superficie 90 hectares, entièrement vouée à la recherche. La plus grande au Québec et au Canada! Plusieurs projets concernant des problématiques associées aux petits fruits y sont en cours de réalisation. En voici un bref aperçu.

La lutte à la drosophile à ailes tachetées (DAT)

La DAT est sans nul doute un fléau pour les producteurs de petits fruits et l'utilisation de produits insecticides reste la solution à court terme recommandée et utilisée pour la contrer. Un projet est en développement en vue de mettre au point une technique de lutte biologique par l'utilisation de « lâchers » de drosophiles stériles.

Cette technique repose sur l'utilisation de mâles stérilisés en laboratoire, puis relâchés dans la nature. Ils s'accouplent avec des femelles sauvages qui ne pourront alors pas donner d'œufs féconds. Cette technique a été développée dans les années 50 et a connu beaucoup de succès, notamment avec les « lâchers » de mâles stériles pour lutter contre la mouche méditerranéenne des fruits en Amérique centrale (*Ceratitits capitata* (Diptera : Tephritidae)). Une équipe pluridisciplinaire formée d'Annabelle Firlej de l'IRDA, de Jacques Brodeur de l'Université de Montréal, de François Fournier du Collège Montmorency et de Véronique Martel du Centre de foresterie des Laurentides, s'emploiera pendant trois ans à évaluer le potentiel de la technique des mâles stériles comme nouvelle méthode de lutte biologique contre la drosophile. Les objectifs suivants sont à l'ordre du jour des trois prochaines années :

- ✓ Mettre au point un protocole de stérilisation pour les mâles drosophiles;
- ✓ Étudier la compétitivité des mâles drosophiles stériles comparativement aux mâles sauvages;
- ✓ Réaliser un « lâcher » expérimental de drosophiles stériles en conditions semi-naturelles.

La culture de fraise biologique à haute densité sur paillis de plastique

Une plantation de fraisiers de la variété Cley (Novafruit) à haute densité sur paillis de plastique a été réalisée à la fin août sur la ferme de l'IRDA. Cette fraisière sera utilisée pour différents essais pilotés par les équipes de recherche en entomologie fruitière et en régie de l'eau. Dès 2015, des essais plein champ compareront l'efficacité de différents produits insecticides biologiques pour la lutte à la punaise terne et à l'anthonome du fraisier. Également, quatre régies d'irrigation seront testées sur les parcelles afin de déterminer laquelle est la plus adéquate pour ce type de culture. Les résultats de ces essais seront disponibles en 2015 et 2016.

La culture de la framboise biologique en pot sous grands tunnels

Des tunnels multichapelles seront installés à l'automne sur la plateforme pour démarrer une culture de framboises biologiques en pot. Déjà utilisée en Europe, la culture sous abris est particulièrement intéressante pour prolonger la saison de production. La culture en pot permet l'optimisation de l'utilisation de l'eau et des éléments nutritifs. La plantation des premiers framboisiers au printemps 2016 permettra à l'équipe de recherche en entomologie fruitière de tester différents produits phytosanitaires biologiques pour la lutte aux insectes et aux acariens nuisibles. Les résultats de ces essais seront disponibles en 2016 et 2017.

LES FRAÎCHES DE L'INDUSTRIE



Elle est enfin disponible : 7,7 g par fruit, une conservation qui défie les importations, une cueillette accélérée et des tiges sans épines : la framboise AAC-Eden. [Visitez-nous](#) pour plus d'informations!



De meilleurs RENDEMENTS par une meilleure gestion de l'EAU. [HORTAU](#) « Système de gestion de l'irrigation sans fil ». Contactez Caroline Letendre au 418 839-2852 ou cleandre@hortau.com.



[Les Serres Guy Tessier](#) sont fières de supporter l'APFFQ et ainsi contribuer au développement de l'industrie. Tunnels parapluie et gouttières en stock. Communiquez avec nous au 1 888 797-3616.



Coopérer pour créer l'avenir

Le Prêt Relève agricole Desjardins, aux conditions de remboursement flexibles, donne accès à des liquidités ainsi qu'à un ensemble d'autres produits et services uniques à [Desjardins](#).

Prochaine parution : novembre 2014
Pour information : 450 679-0540, poste 8792

PRÉSENTATEUR **SACS industriels inc.**
indBAGS
Emballage - Packaging

COMMANDITAIRES MAJEURS



COMMANDITAIRES SUPPORTEURS



DIFFUSEUR OFFICIEL

La Terre
DE CHEZ NOUS